

# AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

Bulletin de liaison n° 53  
février - mars 2009



## SOMMAIRE

- p. 3 Notre IV<sup>e</sup> Journée d'étude, 16 mai 2009  
*DIEUX, MYTHES & UNIVERS DES CELTES*  
Venceslas KRUTA
- p. 4 Rituel, tatouage, scarification dans les  
Îles Britanniques  
Bernard VERHILLE
- p. 14 Quelques nouvelles
- P. 16 Notre voyage en Espagne  
La Rédaction
- p. 21 La Bibliothèque des A.E.C.
- p. 22 Bibliographie  
Jean HAUDRY

Médaille : Revers d'une monnaie d'or des *Parisii*  
(cliché : J.L. Godard)

# AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

*Association régie par la loi de 1901*

**Siège social : École pratique des Hautes Études en Sorbonne  
Sciences historiques et philologiques**

**Secrétariat : 19 avenue du Général Leclerc - PARIS 75014**

**☎ 01 43 21 42 77**

Depuis le IX<sup>e</sup> Congrès International d'Études Celtiques qui s'est déroulé à Paris en 1991, notre association regroupe des universitaires, des chercheurs et des amateurs éclairés. Elle s'attache à diffuser, avec la collaboration de savants français et étrangers, les résultats des recherches scientifiques portant sur la connaissance des peuples celtiques de l'Antiquité au Moyen-Âge. Nos activités s'inscrivent dans le cadre de l'année universitaire et comportent la publication d'un bulletin de liaison, l'organisation de conférences à Paris en langue française et des voyages en France et à l'étranger. Pour adhérer à l'association des Amis des Études Celtiques, il faut déposer une demande qui sera soumise à l'approbation du conseil d'administration. Les membres de l'association ne peuvent se prévaloir de cette qualité pour des activités (conférences, ouvrages, articles...), extérieures au cadre de l'association, et sans le consentement écrit de son conseil d'administration.

## Membres fondateurs

M. Édouard BACHELLERY †  
M. Paul-Marie DUVAL †  
M. Léon FLEURIOT †  
M. Michel LEJEUNE †  
M. Venceslas KRUTA  
M. Pierre-Yves LAMBERT

## Composition du conseil d'administration

Président	M. Venceslas KRUTA
Membre d'Honneur du Conseil Scientifique	M. Pierre-Yves LAMBERT
Membre d'Honneur du Conseil Scientifique	M. Michel EGLOFF
Conseiller scientifique	Mme Brigitte FISCHER
Conseiller scientifique	M. Jean-Jacques CHARPY
Conseiller scientifique	M. Jacques LACROIX
Vice-président. Trésorier	M. Jean PIEUCHOT
Secrétaire général	Mme Josette PIEUCHOT-BILLARDEY
Trésorier adjoint	Mme Michelle HINGANT
Secrétaire administratif	Mme Nicole JOBELOT
Secrétaire	Mme Jaroslava JOSYPYSZYN
Membre du bureau	Mme Jacqueline GIRARD
Memnre du bureau	M. Philippe LALOUETTE

**Rédacteur en chef responsable du bulletin  
Responsable de l'antenne Bretagne**

Mme Josette PIEUCHOT-BILLARDEY  
M. Gaël HILY

La reproduction des textes publiés dans ce numéro est interdite.  
Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Tous droits réservés. Une copie ou reproduction, par quelque procédé  
que ce soit, constitue une contrefaçon passible des peines prévues  
par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.

© **AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES**

**Secrétariat : 19 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris F**

**I.S.S.N. 1270 - 8291**

## **DIEUX, MYTHES & UNIVERS DES CELTES**

### **RACINES, SOURCES, IMAGES, HÉRITAGE**

Journée d'Étude du samedi 16 mai 2009 :

Les Cordeliers, 15 rue de l'École de Médecine, 75005 Paris

La formule de la journée d'étude n'est pas une nouveauté pour notre association. Nous en avons déjà organisé plusieurs, très bien accueillies par nos adhérents. Ainsi que nous l'avions signalé dans un précédent Bulletin, le poids financier – beaucoup d'entre vous ignorent que nous louons les salles où se tiennent les conférences et défrayons les conférenciers – et celui de l'organisation, désormais trop lourde pour ceux qui en assuraient bénévolement tout le poids – nous a conduits à adopter cette formule en remplacement des trois ou quatre séances habituelles. La journée d'étude permet de ne pas disperser nos efforts financiers et organisateurs. Elle est probablement plus intéressante pour ceux de nos adhérents qui résident à l'extérieur de la région parisienne. La possibilité d'un déjeuner commun offre en plus l'occasion conviviale de contacts divers plus favorable que les conférences. Il s'agit évidemment d'une expérience et ce n'est qu'après avoir recueilli vos avis que le Bureau et Conseil d'administration décideront s'il convient de la poursuivre ou de chercher une autre formule adaptée à notre situation actuelle.

Le sujet a été choisi, avec des conférenciers qui ont été sollicités en fonction d'approches personnelles et disciplinaires variées, de manière à illustrer les différents moyens d'engager la recherche dans un domaine passionnant, mais particulièrement difficile et délicat, celui du monde spirituel des Celtes, de ses racines, des sources qui peuvent être exploitées pour enrichir les données textuelles, restreintes et quelquefois trompeuses, léguées par les auteurs de l'antiquité. Chercher à mieux comprendre cet aspect essentiel de la personnalité de nos lointains ancêtres, ses fondements et ses éventuelles persistances, signifie fournir une clé au déchiffrement au moins partiel des traces apparemment muettes et privées de signification qui nous sont parvenues, de leur intégration dans un système de pensée dont nous commençons tout juste à percevoir la richesse et l'actualité. Évidemment, les sept communications prévues n'ont pas l'ambition de couvrir un sujet aussi vaste et complexe. Il s'agit avant tout d'illustrer les différentes démarches et les champs de recherche, ainsi que de souligner l'importance de la pluridisciplinarité dans ce domaine particulier.

Le programme détaillé sera adressé en temps voulu aux personnes inscrites à la journée. La date qui a été choisie, le samedi 16 mai, devrait permettre à tous ceux qui le souhaitent de venir nous rejoindre. Nous nous réjouissons d'avance de vous retrouver à cette occasion.

Le Président  
Venceslas KRUTA

NOTRE JOURNÉE D'ÉTUDE

## RITUEL, TATOUAGE, SCARIFICATION DANS LES ÎLES BRITANNIQUES AVANT LA PÉRIODE SAXONNE

L'archéologie ne met que très rarement en évidence l'utilisation des pigments minéraux ou organiques pour colorer la peau de nos ancêtres les plus anciens. Quelques exemples exceptionnels nous montrent des tatouages dont on ne sait s'ils étaient religieux, décoratifs ou thérapeutiques. C'est le cas de momies du désert du Takla Makan, ou de Ötzi découvert dans un glacier entre l'Autriche et l'Italie, la conservation s'était faite grâce à un climat très sec ou à la congélation du corps. D'un autre côté les textes antiques ou médiévaux parlent très rarement de peintures des corps, de tatouages ou de scarifications.

Nous savons par contre, par les sociétés « primitives » qu'étudient aujourd'hui les ethnologues qu'un nombre significatif d'entre elles, réparties sur tout le globe, utilisent scarifications, peintures corporelles et tatouages comme éléments de la construction culturelle de leur identité.

Un acteur et réalisateur américain, Mel Gibson, nous a proposé deux utilisations du bleu corporel dans deux films récents à grand succès, *Braveheart* et *Apocalypto*. Le premier utilise des peintures corporelles bleues chez des Pictes légendaires, le deuxième des peintures sacrificielles chez des Mayas non datés.

Ces deux développements cinématographiques ne sont pas totalement irréalistes mais manquent sérieusement de bases scientifiques précises. On peut dire dans les deux cas qu'il doit s'agir d'une forme de l'indigo avec lequel nous teignons aujourd'hui nos jeans.

Présentée dans ces deux films, la peinture bleue de ces corps masculins nous fascine. Le lien du combat d'un côté et du sacrifice humain de l'autre, avec ce marquage corporel, est tellement éloigné des normes de notre civilisation occidentale que nous en recherchons l'étrangeté.

Les pensées celte, germanique ou scandinave nous sont sans doute aujourd'hui très peu accessibles. Pour tous ces peuples européens, bleu et noir sont identiques, chez les nordiques ce bleu/noir est la marque des enfers ; c'est aussi la couleur du crépuscule. Quelques siècles plus tard le bleu sera le symbole marial. Comme pour tout ce qui est symbolisme des couleurs, tout est possible, tout doit être daté, tout doit être situé géographiquement. Ce travail va tenter de vous proposer une lecture historique de l'utilisation du bleu corporel par les Britons (habitants de la Grande)



Fig. 1. - Scarifications visibles sur des monnaies celtiques.

Bretagne avant l'arrivée des Romains. En effet, il existe à ce sujet des textes peu nombreux, mais tout à fait significatifs, nous parlant dans leurs pratiques guerrières d'utilisation de la couleur du corps.

Le pigment utilisé est l'indigo permettant d'obtenir un bleu plus ou moins intense, aussi bien comme teinture des tissus de laine, de soie, de lin ou de coton, que pour teindre le cuir ou la peau. La plante principale utilisée en Europe du Nord a toujours été la guède, appelée pastel dans le midi de la France. Cette plante aux nombreuses propriétés était connue du Talmud de Babylone sous le nom de *satis*, mais aussi des Romains comme *vitrum*, des Grecs comme *isatis*, des Germains comme *waid* et des Celtes comme *glaisin*.

### **LA PLANTE GUÈDE ET SON UTILISATION COMME PIGMENT**

La guède est une plante bisannuelle qui, la première année, ressemble à du plantain et la deuxième année, va développer une tige se terminant par des fleurs jaunes. Les feuilles de la première année sont une espèce de salade que l'on peut couper tous les quinze jours environ, qui peut servir à l'alimentation du bétail ou de l'homme, mais qui contient aussi un certain nombre de molécules chimiques pour des utilisations thérapeutiques ou pour une chaîne de réactions biochimiques se terminant par la formation d'un pigment insoluble, l'indigotine, plus couramment appelée indigo.

Aujourd'hui l'indigo est fabriqué par synthèse organique à partir de déchets pétroliers. Aux époques préhistorique, antique et médiévale, il était nécessaire de réaliser successivement deux réactions de fermentation différentes utilisant des bactéries incompatibles. Il est impossible de reconstituer exactement ce qui a permis la découverte de cette séquence de réactions et il est aussi difficile de savoir si ce procédé technologique très complexe a été découvert en un ou plusieurs points sur la planète. Avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, tous les continents du monde savaient teindre à l'indigo, que ce soit l'Eurasie, l'Afrique, les Amériques ou l'Océanie. L'homme avait été capable de trouver des plantes différentes permettant de produire l'indigo (plusieurs dizaines aujourd'hui), les deux plus importantes étant l'*indigofera* sous les tropiques et l'*isatis* (guède) dans la partie nord du globe.

Une des particularités de l'utilisation de l'indigo pour la teinture est le fait que l'indigotine étant insoluble, il faut réduire la molécule sous une forme appelée *leuco indigo*, qui est soluble dans l'eau et légèrement colorée en jaune. On teint donc avec un produit peu coloré en jaune et c'est lors de la mise en contact du produit teint avec l'air extérieur que celui-ci est à nouveau oxydé et que la couleur bleue se développe. Par apports successifs de quantités faibles de *leuco indigo* on pourra progressivement augmenter l'intensité du bleu, qu'il s'agisse d'un tissu, d'un cuir, de peau ou de tout autre matériau avec lequel le *leuco indigo* pourra se lier.

Une autre utilisation de l'indigo est sa forme insoluble, pour le déposer sur un matériau auquel il ne sera pas lié, ou pour l'intégrer dans un autre matériau (argile, encre, huile) pour ensuite le déposer sur un mur, un parchemin ou la peau, par exemple. Ces deux techniques sont connues sur l'ensemble du globe.

## DES TECHNIQUES POSSIBLES

Pour ce qui nous concerne dans cet article, nous souhaitons parler de l'utilisation de l'indigotine produite à partir des feuilles de guède dans les Îles Britanniques pour la coloration de la peau. Techniquement, plusieurs possibilités existent que je souhaite présenter dès maintenant.

- La première est de déposer directement sur la peau la pâte de feuilles de guède fermentée, contenant l'indigotine sous forme d'une « semoule » d'indigo insoluble.

- La deuxième est une teinture de la peau par une solution de *leuco indigo* provenant d'un bassin de teinture de tissus. On peut teindre du cuir avec ce type de



solution, il est donc possible de teindre une peau. Ce processus est long, et plus on mettra en contact la

peau avec la solution, plus l'intensité du bleu sera grande.

- La troisième est de profiter d'une peau scarifiée pour faire pénétrer le leuco indigo dans la partie non protégée et obtenir un dessin de couleur bleue, ou d'injecter sous la peau le *leuco indigo*.

- La quatrième est d'imbiber un matériau comme une argile, une encre ou une huile, de l'indigo insoluble et de déposer ce matériau sur la peau.

Les première et dernière techniques ne tiendront sur la peau que le temps pendant lequel on ne lavera pas cette peau. Les deuxième et troisième techniques pourront tenir plusieurs semaines, le temps que le corps détruise l'indigo qui aura pénétré (*blue nails* des teinturiers de guède).

## LES TEXTES ANTIQUES

Le texte fondateur parlant de l'utilisation par les Britons de la guède pour se colorer le corps est le texte de la *Guerre des Gaules* de César : *Omnes vero se Britani vitro inficiunt, quod caeruleum efficit colorem, atque hoc horridiores sunt in pugna aspectu, que l'on peut traduire par « tous les Britons se badigeonnent avec du vitrum qui donne une couleur caeruleum ; ils sont ainsi d'aspect effrayant dans les combats »*. La couleur *caeruleum* est un bleu, mais sa gamme de teinte précise est difficile à définir. Ce que César nous donne par contre comme précision est la matière utilisée, c'est à dire le *vitrum* (qui donnera le mot verre) soit dans ce contexte la plante guède. Il nous indique par ailleurs que les Britons *inficiunt se badigeonnent*.

6 Ces différents termes seront repris par les auteurs du début de notre ère. Pomponius

Mela et Pline l'Ancien au I<sup>er</sup> siècle de notre ère donneront deux précisions intéressantes :

- *Incertum ob decorem an quid aliud*, « on ne sait si c'est pour l'ornementation ou pour une autre raison ».

- *Similis plantagini glastum in Gallia vocatur*, « En Gaule on l'appelle *glastum*, plante comparable au plantain ».

- *Brittanorum conjuges nurusque toto corpore oblitae quibus quam in sacris nudae incedunt, Aethiopum colorem imitantes*, « Les femmes et les brus des Britons s'en recouvrent tout le corps et marchent nues dans certaines cérémonies religieuses, ressemblant par la couleur à des Ethiopiennes ». Le terme employé est *oblitero* que l'on peut traduire par couvrir pour masquer.

Après ces références on peut parler d'une nouvelle forme d'utilisation de la guède pour la coloration du corps, présentée par plusieurs auteurs :

Tertullien (155-230) puis Solin (210-220 ?), Herodien (vers 250), Servius (IV<sup>e</sup> s.) et Claudien d'Alexandrie (vers 416-418). Chez ces différents auteurs apparaissent les termes *stigmata*, *artifices plagae*, *ferro notare*, *ferro pingere*, *cicatrix*, *artus bibere*, et *stizein* (en grec). Les champs sémantiques exacts de ces différents mots nous sont, bien sûr, inconnus précisément et il est possible de proposer diverses hypothèses pour chaque mot utilisé par chacun des auteurs et leurs transcripteurs. Il semble cependant y avoir une rupture avec les termes employés par César et Pline. Ces nouveaux auteurs semblent parler d'interventions dans la peau formant cicatrice, scarification ou même peut-être tatouage, avec absorption par la peau de fards ou de pigments. Dans le champ sémantique du mot grec *stizein*, le dictionnaire Bailly propose le tatouage, par extension piquer, mais aussi marquer au fer rouge ; sa transcription en latin *stigmata* a, elle aussi, un champ sémantique possible aussi large<sup>1</sup>. Il me semble, par contre, que les autres termes utilisés après Tertullien permettent d'envisager l'hypothèse de scarifications plutôt que de tatouages. En particulier Claudien dans son *Panegyrique de Stilicon*, nous parle de *Brittania*, présente à Rome « vêtue d'une peau de bête calédonienne, ses joues scarifiées, sa cape bleue marine balayant les traces de pas comme les vagues de l'océan ». Cette même cape était utilisée par les Vikings au combat.

En résumant nos diverses hypothèses, on pourrait donc dire que César et Pline nous parlent de peintures corporelles, alors qu'à partir de Tertullien on parlerait

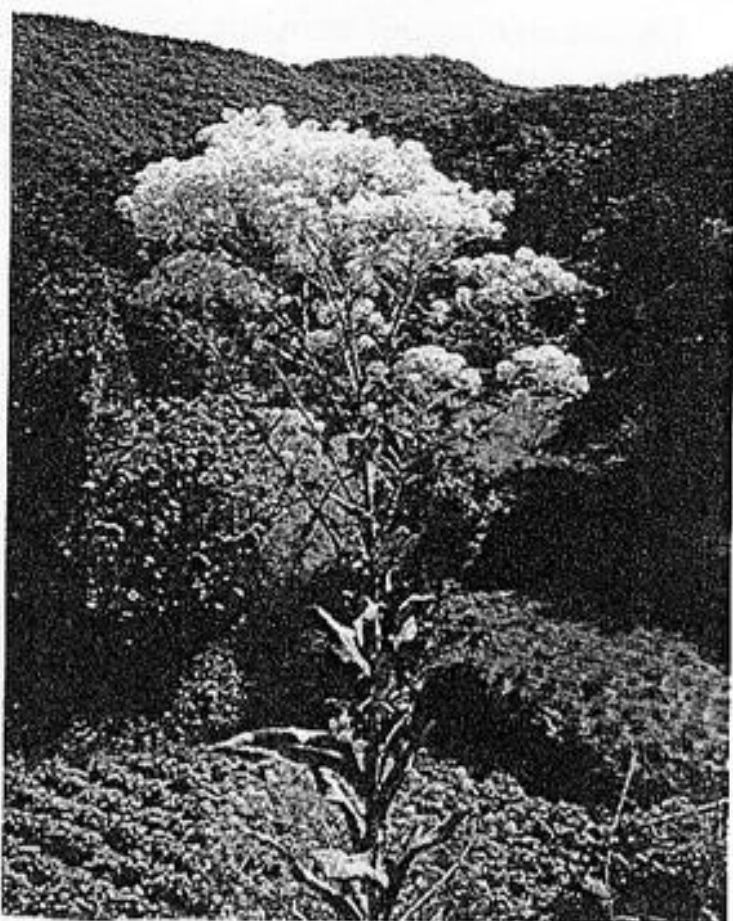


fig. 4.- *ISATIS TINCTORIA* (la guède ou pastel).  
Deuxième année : floraison.

plutôt de scarifications teintées périodiquement avec un pigment qui pourrait être de la guède ou autre.

Un dernier auteur sera important pour la diffusion de ces informations au Moyen Âge, c'est Isidore de Séville (560-636) qui nous parle d'*aculei ferrei* (aiguilles de fer). S'agit-il d'une transcription de *stigmata* ou du mot grec *stizein*, ou d'une expérience personnelle d'Isidore ? De toute façon pour Isidore, le tatouage par utilisation d'aiguilles en fer semble ce qu'il retient au VII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

Chez ces différents auteurs, seuls trois termes sont liés à la couleur : *caeruleum* extraite du *vitrum* ou *glastum*, *atramentum* et enfin *fucus*. Le seul pigment ne semblant poser aucun problème est le *caeruleum* du *vitrum* ou du *glastum*, c'est à dire l'indigo bleu tiré de la guède. L'*atramentum* serait normalement noir, mais on doit rappeler le terme *anthrax* utilisé pour les coques de guède qui sont bleues presque noires. Enfin le mot *fucus* correspond souvent à l'orseille, champignon dont on extrait du rouge, mais on peut aussi l'utiliser pour tous les fards. Nous retiendrons pourtant que trois couleurs sont nommées : le bleu, le noir et le rouge.

### **TOPONYMIE ET GUÈDE EN GRANDE-BRETAGNE**

Après avoir étudié le matériel habituel de l'historien, c'est à dire les textes, nous pouvons envisager de traiter d'une autre source, la toponymie. Notre article dans cette même publication (n° 44 de mai-juin 2006), a permis de lister onze sites.

L'impression que l'on peut avoir, quand on visite les sites, est leur situation particulièrement bien placée pour préparer une défense contre un envahisseur. En étudiant les textes de ce que l'on appelle aujourd'hui la *Légende arthurienne*, reprenant la lutte des Britons ou du roi briton Arthur contre les envahisseurs saxons, on a la nette impression que, parmi d'autres, ces sites ont été des points d'appui de la défense britone contre l'envahisseur.

Une série de lignes de défense apparaît. Tout d'abord le groupe de sites entourant Bedford en East Anglia représentant le premier rideau de défense devant l'invasion saxonne, au nord de la Tamise, s'appuyant sur les voies Ermine street et Whatling street. Le royaume briton d'Elmet, créé au V<sup>e</sup> siècle, au départ des Romains, dans la région de Leeds, existera deux siècles et ne sera finalement absorbé que par le roi de Northumbrie Edwin (611-633).

Deux de ces sites sont situés au sud des Fens, sur l'Ouse et la Cam (rivières naturelles de pénétration depuis le Wash vers l'intérieur des terres<sup>3</sup>). Nous trouvons ensuite, au sud de la Tamise, le site de Waddon sur la paroisse actuelle de Croydon dans la banlieue de Londres. Un deuxième groupe de sites se trouve beaucoup plus à l'ouest ; ils sont proches des villes brito-romaines de Gloucester, Bath et Salisbury (Old Sarum). Enfin un troisième ensemble de sites correspondant à l'invasion saxonne, la plus tardive, regroupe Glastonbury, abbaye britonne, Waddon dans le Dorset<sup>4</sup>, tous deux proches de l'*oppidum* de South Cadbury (refortifié aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles), la *Camelot* historique possible d'Arthur, et enfin Glustone<sup>5</sup> dans les Bodmin Moors, site de landes en plateau de Cornouailles. La création du diocèse saxon de Sherborne (proche de South Cadbury) en 705, confirmera la défaite définitive des Britons jusqu'en Cornouailles.



Cet ensemble de sites et de dates s'intègre très bien dans une période connue dans un certain nombre de documents saxons ou britons comme Bède, Nennius (*Historia Brittonum*), Gildas (*De excidio Britanniae*), la *Chronique anglo-saxonne* et la *Vie de Maedoc*. Cette période fait suite à la bataille du mont Badon (peut-être Bath ou Baydon) où Ambrosius Aurelianus (peut-être un des personnages représentés par Arthur) a défait les Saxons. C'est ce qu'on appelle la consolidation saxonne entre 540 et 600. Pendant cette période la lutte semble farouche entre les Saxons du sud (Sussex), les Angles de l'est et du nord (East Anglia et Northumbria) d'un côté, les Britons de l'autre. Les batailles les plus connues par la *Chronique anglo-saxonne* sont Salisbury vers 552, Bedford vers



Fig. 4. - Femme pictée. Dessin imaginaire de John White (1590). Gravé par Théodore de Bry.

571, Cirencester, Gloucester et Bath en 577. Nous retrouvons nombre des sites dont le toponyme concerne la guède ; en particulier l'axe Salisbury/Gloucester et le réduit briton entourant Bedford. Ensuite chez les Britons submergés par les Saxons, ces toponymes auraient valeur de mémoire.

Il est fort probable que la guède était utilisée dans ces lieux en hauteur. Ce ne pouvait être pour la teinturerie ; les archéologues savent parfaitement que cette activité demande au teinturier de grosses quantités d'eau. Par contre, si l'on retient ce que nous disent les textes antiques britons ou saxons, ne pourrait-il s'agir d'un lieu de rituel de coloration ou de scarification de la peau, dont nous parle spécifiquement César pour les Britons. Ce rituel guerrier est présenté de façon humoristique dans une bande dessinée d'Arnold Roth, du journal satirique *Punch*, où les Britons voyant arriver César sur les côtes du sud-est de la (Grande) Bretagne se couvrent de peinture de guède et font peur aux soldats romains. Mais la pluie fait bientôt disparaître cette peinture bleue et les soldats romains, s'en rendant compte, reviennent sur leurs pas et peuvent pénétrer plus profondément sur le sol britannique.

Les informations retirées des textes et de la toponymie ne nous permettent pas de choisir entre les quatre différentes techniques possibles, dont deux pénètrent vraiment dans la peau.

## D'OÙ VIENT GÉOGRAPHIQUEMENT LA TEINTURE DE LA PEAU DES BRITONS ?

Une particularité de la présentation des auteurs antiques est de ne proposer cette peinture corporelle ou ces scarifications, que pour la région britonne. Ceci est assez étonnant car on ne voit pas bien pour quelle raison les Celtes de Gaule ou d'Ibérie n'auraient pas, eux aussi, l'utilisation de ce rituel. Est-il envisageable que ce marquage corporel soit l'apanage de peuples présents en (Grande) Bretagne avant l'arrivée des Celtes ? Le fait que les Pictes portent cet ethnonyme nous permet-il d'envisager que, sur le territoire écossais de l'est, ces marquages étaient plus spécialement utilisés,

la question ne semble jamais posée pour les Irlandais (Scots). Si l'on se limitait donc aux textes, on aurait tendance à penser que ces pratiques viennent plutôt du nord des Îles Britanniques. Est-il envisageable que les contacts nombreux entre les côtes scandinaves et les



fig. 5. - Carte des toponymes, des lieux et des dates de batailles du VI<sup>e</sup> siècle.

côtes de l'est de l'Écosse actuelle puissent ainsi nous faire pencher vers cet échange culturel ? Plus tard, au haut Moyen Âge, on retrouvera cet échange culturel intense pour les pierres levées (souvent des pierres runiques), qui sont présentes des Cornouailles aux côtes ouest et est de l'Écosse et aux côtes scandinaves (Norvège, Danemark et Suède). Claudien nous parle d'un Pictes mourant, marqué au visage par une scarification. Cette hypothèse pourrait donc, en première approche, être retenue.

Un autre élément de réflexion vient de l'iconographie présente sur les monnaies celtes des deux côtés de la Manche. Les échanges culturels des Celtes de la future Angleterre du sud-est et de la Gaule du nord, comme plus tard, pendant l'invasion saxonne, entre la Cornouailles et l'Armorique, ou l'ensemble du monde méditerranéen, sont intenses. La monnaie qui est pour les Celtes un vecteur important bien connu par les mercenaires celtes présents dans toute l'Europe avant César, est

aussi importante pour les échanges interceltes.

Ces monnaies, initialement adaptation des monnaies méditerranéennes, ont très vite intégré l'iconographie et la symbolique celtes. Un élément que l'on ne peut que remarquer est le grand nombre de motifs présents sur ce monnayage. Parmi eux, une chose est assez étonnante, c'est la présence de marques sur les joues de personnages représentés de profil. Certaines pièces n'ont pas ces marques, d'autres de la même origine les ont. En faisant une approche systématique de cette question on ne peut que penser à des scarifications. C. Thomas, dans un article de *l'Archaeological Journal* en 1963, nous présente douze de ces motifs sur des monnaies celtes britonnes des deux siècles précédant notre ère. Une monnaie très connue des *Parisii*, tribu celte de la région parisienne actuelle, est déclinée avec un motif ayant un marquage de la joue, ou sans marquage. Ce marquage est d'ailleurs très proche d'une scarification en étoile facile à réaliser avec une lame.

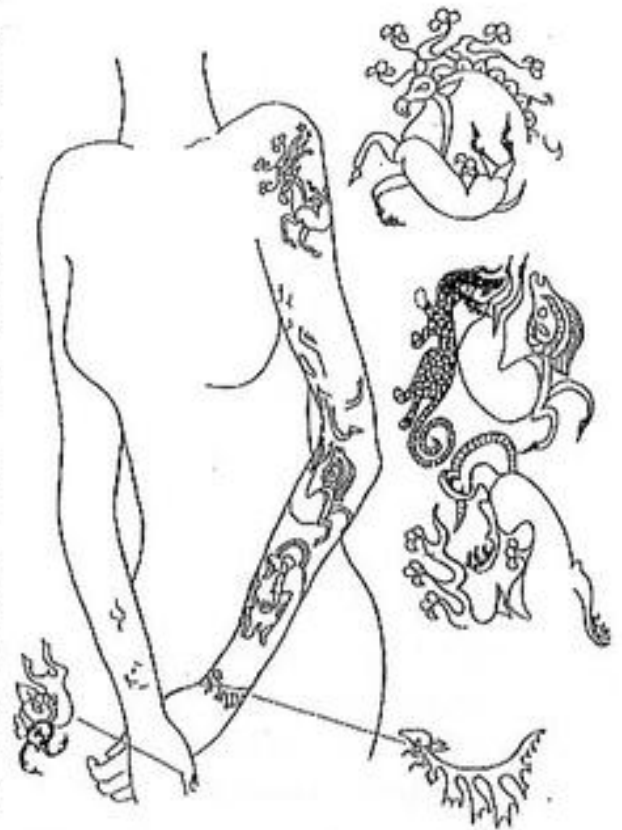


fig. 6. - Tatouages d'une momie protohistorique de Pazyryk, (Sibérie).

En conclusion, sur ce point, même s'il est possible que ce rituel de coloration ou de scarification de la peau puisse venir plutôt d'un univers nordique, il semble que même les Gaulois l'utilisaient, mais sans doute de façon plus exceptionnelle. Les auteurs antiques ont dû les remarquer sur les Britons, alors que chez les Gaulois, le désir de ressembler au modèle romain l'avait emporté rapidement après la Conquête.

#### **QUELLES SONT LES RÉACTIONS DES ROMAINS ET DES GRECS, COMME DES MISSIONNAIRES DE ROME ?**

Ce point nous amène à nous poser la question de l'attitude des Grecs ou des Romains par rapport à ces pratiques. On peut certainement dire que ces pratiques de coloration du corp, ou de scarifications, étaient étrangères aux mondes romain ou grec. Pour nos auteurs antiques jusqu'au Bas Empire, l'utilisation de ces techniques était le signe de la barbarie, de l'étrangeté. Au contraire les Celtes et sans doute aussi les Germains, les Scandinaves et les tribus plus lointaines comme les Sarmates du Caucase, considéraient ces marquages corporels comme des éléments importants dans leur présentation aux autres. Le cas des Celtes au combat est d'autant plus significatif car ils s'y présentaient nus, tous ces marquages faisaient partie de leur présentation aux autres et leur permettaient de se différencier les uns des autres. Cette attitude a toujours beaucoup marqué les auteurs antiques qui ne sont pas des « barbares ».

La question se pose dans les mêmes termes pour les missionnaires chrétiens

venant du continent. Autant certainement les missionnaires Scots (Irlandais) devaient être habitués à l'utilisation des marquages corporels, tout en essayant d'en réduire l'utilisation, autant les délégués de Rome qui ont avec les Scots, christianisé les populations saxonnes, angles ou scandinaves, les refusaient avec violence.

Diverses hagiographies ou canons disciplinaires nous montrent clairement le refus extrême de ces pratiques. En négatif on peut dire que la véhémence du refus de ces pratiques nous montre que celles-ci existaient encore au VIII<sup>e</sup> siècle, en (Grande) Bretagne.

Le chapitre 19, ajouté par l'évêque Georges, légat du pape Adrien en 786, à un canon disciplinaire nothumbrien, lutte contre ces marques : *Deus enim formavit hominem pulchrum in decore et specie, pagani vero diabolico instinctu cicatrices teterrimas superinduxerunt ...* (car Dieu a créé l'homme beau, qu'il s'agisse de sa parure ou de son aspect, tandis que les païens, inspirés par le diable, l'ont recouvert des plus abominables cicatrices ... ) On voit qu'à cette époque les Northumbriens, des Germains non christianisés, utilisaient eux aussi les cicatrices comme un mode de décoration de leur corps.

### **CONCLUSION**

Le sujet traité est particulièrement difficile à confirmer scientifiquement. C'est la raison pour laquelle une approche pluridisciplinaire peut nous permettre de faire ressortir des caractéristiques qui, même si elles doivent rester des hypothèses, semblent pouvoir être proposées.

Il semble tout d'abord que, suivant les auteurs entre la période antique et le haut Moyen Âge, on puisse dire que toute une gamme de marquages corporels était utilisée par les Britons. Ces marquages utilisant l'indigo ne semblent pas pouvoir avoir des durées de vie très longues. L'hypothèse du tatouage ne semble donc pas devoir être retenue et nous pourrions plus certainement accepter deux techniques : la peinture corporelle et le fait d'imbiber des scarifications pour des événements exceptionnels comme des batailles ou des rituels, que nous ne saurons précisément définir. L'utilisation des scarifications, même si les termes utilisés en grec et en latin pourraient permettre de retenir le terme de tatouage, est aussi plus probable, car ils apparaissent dans l'iconographie et semblent exister aussi chez d'autres peuples celtes ou germains proches des Britons.

L'autre élément de réflexion qui mérite d'être retenu est la toponymie qui met en évidence une très troublante relation entre des sites ayant pu intervenir lors des combats entre Saxons et Britons entre 540 et 600, et la toponymie et l'intégration dans le paysage et dans l'histoire de ces sites, qui ne sont manifestement pas des sites de production ou d'artisanat de teinture de la guède ; il nous faudrait donc leur trouver une explication toponymique autre. Leur répartition géographique est, elle aussi, très étonnante.

La combinaison de ces points m'amène donc à proposer un aspect rituel belliqueux. Les guerriers britons et gallois prolongent les comportements des héros celtes historiques que l'on retrouve dans les textes arthuriens, irlandais ou gallois. Ils se préparaient au combat sur des sites élevés, proches de « tors » ou de mégalithes

des anciennes civilisations. Une reconstitution récente de Stonehenge a pu en montrer la forte évocation théâtrale. Sur ces sites, l'archéologie a aussi mis en évidence l'utilisation de chaudrons et de chenets. Pendant ces rituels, comme le souhaitaient les guerriers celtes, des parures corporelles étaient appliquées utilisant le glaisin, ce bleu bien connu des épouses celtes pour la réalisation de tissus teints en bleu.

Bernard VERHILLE

#### NOTES

1. Voir aussi les champs sémantiques des mots grecs *schizein* et *schazein*, donnant schisme et scarification.
2. Luc Renaut — *Marquage corporel et signation religieuse dans l'Antiquité*, (2004). Après avoir étudié le matériel habituel de l'historien, c'est à dire les textes, nous pouvons envisager de traiter d'une autre source : la toponymie. Notre article paru dans ce même bulletin n° 44, mai-juin 2006, a permis de lister onze sites
3. On pourrait rajouter trois toponymes situés à l'ouest de la zone marécageuse des Fens : Glaston et Glooston au nord de Corby dans le Rutland, proches de la rivière Welland, et Glatton au sud de Peterborough, proche de la rivière Nene. Ces trois sites pourraient être reliés au groupe du réduit celtique de Bedford.
4. Deux sites du Devon, au sud d'Exeter, Waddon et Waddeton qui sont proches de la côte, font le lien entre Dorset et Cornouailles.
5. Glustone est proche du Hawk's Tor et des Stripple Stones, à plus de mille pieds d'altitude, et du Carbilly Tor à 872 pieds d'altitude. Un Glewstone se trouve juste à l'ouest de Gloucester, à la frontière du Pays de Galles, sur la rive droite de la Wye.

#### RÉFÉRENCES

- Leslie ALCOCK — *By South Cadbury, is that Camelot*, Thames and Hudson, London (1972).
- K.R. DARK — *Civitas to Kingdom. British Political Continuity 300-800*, Leicester (1994).
- Peter BERRESFORD ELLIS — *Celt and Saxon : The struggle for Britain AD 410-937, première édition 1993*, Constable and Company Ltd, London (1999).
- Edward JAMES — *Britain in the first millennium*, Arnold, Londres (2001).
- Thomas HINDE and Elizabeth HALLAM — *The Domesday Book, England's Heritage, then & now*, Greenwich Editions, London (2002).
- John N.L. MYRES — *The English Settlements*, The Oxford History of England, Oxford (1986).
- John R. MORRIS — *The Age of Arthur. A History of the British Isles from 350 to 650*, London (1973).
- Luc RENAUT — *Marquage corporel et signation religieuse dans l'Antiquité*, thèse de doctorat, sous la direction d'Alain Le Boulluec à l'EPHE, section des sciences religieuses (2004).
- Bernard VERHILLE « *La guède, présente dans la toponymie britannique* », *Bulletin de liaison des Amis des Études Celtiques*, n° 44, mai-juin 2006, Paris.

**DES POLARS CELTES** – Notre Bulletin consacre de nombreuses pages à la littérature et aux films inspirés par le monde celtique, la geste arthurienne et les légendes médiévales. Dans un genre moins noble, mais fort distrayant, nous attirons l'attention des lecteurs sur les enquêtes policières de Soeur Fidelma.

L'action se situe en Irlande au VII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle l'Eglise celtique d'Irlande est en conflit avec Rome dont elle refuse les nouveaux rituels. La nonne Fidelma est également *dálaigh*, c'est-à-dire avocate des anciennes cours d'Irlande.

Pour faciliter la compréhension du contexte politico-religieux de l'époque, ces romans policiers – du moins ceux qui se déroulent sur le sol irlandais – sont précédés d'une « Note historique » très complète. Les textes sont bourrés de faits et allusions à des traditions celtiques qui devraient vivement intéresser les Amis des études celtiques. L'auteur, Peter Tremayne (pseudo de P.B. Ellis), a des ascendances bretonne, islandaise, écossaise et galloise qui expliquent sans doute sa vocation... Ayant publié de nombreux essais, nouvelles, biographies et récits fantastiques, cet écrivain a reçu en 1988 l'« *Irish Post Award* » en raison de ses apports importants à l'histoire de l'Irlande. Il est membre de la « *Society of Authors* » et de la « *Crime Writers Society* ».

Quelques titres :

TREMAYNE Peter – *Le suaire de l'archevêque*. Éditions 10/18. Série *Grands détectives* n° 3631 – *Les cinq royaumes*. Éditions 10/18. Série *Grands détectives* n° 3717 – *Le sang du moine*. Éditions 10/18. Série *Grands détectives* n° 3962.

La Rédaction

**LE VIN DES GAULOIS** – Un chant breton relevé par Hersart de la Villemarqué et traduit dans son *Barzaz Breiz* (1867, réimprimé Paris, Perrin, 1963, p. 45 et suiv.) : *Gwin ar C'hallaoued* « Le vin des Gaulois », associe au vin le feu, l'acier du glaive et plusieurs entités naturelles, comme il apparaît dès la première strophe : « *Mieux vaut vin blanc de raisin que de mûre ; mieux vaut vin blanc de la terre ! ô terre et chêne !* » Le traducteur indique qu'il s'agit d'événements remontant au VI<sup>e</sup> siècle, quand les Bretons allaient dans le pays nantais se fournir en vin qu'ils ne payaient pas, ce qui provoquait des conflits avec les vigneronns que le texte nomme « les Gaulois ». Deux strophes exposent sans détour la situation : « *Gaulois, ceps et feuille à toi, ô fumier ! (...) Vin blanc à toi, Breton !* » On comprend sans peine la place que tient l'acier du glaive, auquel est consacrée la deuxième partie qui, selon le traducteur, constituait initialement un chant distinct. Mais ce chant était sûrement lié au précédent, comme l'indique sa première strophe : « *Sang et vin et danse, à toi, ô Soleil !* » ; le refrain est le même. Mais si la mention de l'acier est appelée par la situation, que viennent faire

ici le feu (qui n'était sûrement pas utilisé comme arme dans l'affrontement) et les entités naturelles qui lui sont associées ?

La seule justification envisageable me semble être le lien qu'établit le feu entre vin et fureur guerrière, soit deux formes du feu : l'« eau de feu » et le « feu de l'action ». Le feu se retrouve aussi dans le soleil, sa forme céleste, auquel est consacrée la ronde du glaive. Mais il se retrouve encore dans le chêne et dans la terre, sous la forme de la foudre qui les frappe, et aussi dans les flots, dans l'image traditionnelle du « feu des eaux ».

Jean HAUDRY

**MORT DE L'IMPRIMERIE NATIONALE** – Il y eut un jour où d'énormes camions de déménagement stationnaient (en juin 2005) devant une immense bâtisse en brique, rue de la Convention dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Personne n'y avait alors pris garde. Et pourtant c'est là qu'en 1640, Louis XIII avait installé l'*Imprimerie Royale*, qui sera rebaptisée plus tard *Imprimerie Nationale*.

Ce déménagement passa pratiquement inaperçu. Carlyle, fonds d'investissement américain, avait racheté les lieux. Le matériel et tous les trésors de l'écrit, accumulés là au fil des siècles, allaient être remisés dans un triste hangar sans fenêtres à Ivry : la linotype, la monotype, les claviers, le caractère oriental... font désormais figure d'ancêtres, bientôt plus personne ne connaîtra le fonctionnement de ces matériels. À l'heure où l'on imprime en quelques clics de souris, ces métiers, comme ces machines, sont tombés en désuétude... Il fut un temps où l'on imprimait jour et nuit à l'Imprimerie Nationale, il y avait des milliers d'ouvriers. L'activité a battu son plein jusqu'à la fin des années 1990, mais en 1994 l'Imprimerie Nationale a perdu le contrat des *Pages Jaunes* et peu à peu, son chiffre d'affaires a diminué, une mauvaise gestion sans doute, a fini de couler le bateau. L'entreprise avait conservé quelques menus travaux (passeports, visas, sujets d'examen...), ils ont été transférés à Douai. Il est vrai que cela coûte cher d'imprimer ici. Mais ce qui fait le plus mal, c'est que tout le monde se moque du devenir de ce patrimoine : les machines, mais aussi la bibliothèque prestigieuse et surtout le cabinet des poinçons où sont fabriqués les originaux des caractères, ce lieu en renfermait 230 000, dont 92 000 sont classés monuments historiques. C'est une désolation de penser que ces trésors sont mis au placard.

Le collectif *Garamond Patrimoine* avait récolté plus de 200.000 signatures protestant contre l'abandon de l'Imprimerie Nationale, la pétition a été remise à l'Élysée... Mais rien ne s'est passé. Espérons qu'un jour on fera de ce patrimoine, ou de ce qui en restera, un grand Musée vivant de l'écrit.

Josette PIEUCHOT-BILLARDEY

## VOYAGE EN ESPAGNE

DU VENDREDI 17 AU MARDI 21 OCTOBRE 2008

Une trentaine de membres des Amis des études celtiques sont partis le 17 octobre pour l'Espagne, sur les traces des Celtibères. Ce départ a été attristé par l'absence de Jean et Josette Pieuchot, retenus à Paris. Heureusement, notre amie Jaroslava Josypyszyn a, comme d'habitude, su gérer les êtres et les choses avec son efficacité coutumière. Sites, musées et trajets ont été longuement expliqués et commentés par le professeur Venceslas Kruta, ce qui a rappelé à certains le temps, hélas révolu, de ses conférences à l'École pratique des Hautes Études.

### **BREF RAPPEL HISTORIQUE –**

*Les Celtibères (peut-être entre 350 et 400.000 personnes) se sont constitués à partir du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., avec l'arrivée dans la péninsule ibérique d'éléments indo-européens issus du courant campaniforme qui se sont fondus dans le substrat local, donnant naissance à une nouvelle entité dans laquelle les croyances des nouveaux arrivants et leurs symboles rattachés au culte solaire — roue, svastika, triscèle... — se sont mélangés aux cultes indi-*

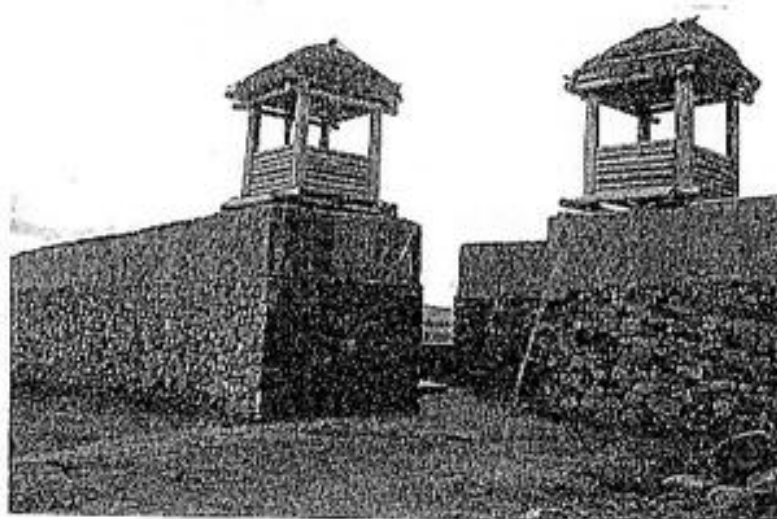


fig. 1. - Porte reconstruite de la forteresse de Numance.  
Photo Pierre Fouillet.

*gènes. Le territoire qu'ils occupaient couvre grosso modo la Castille jusqu'à l'Ebre : zone de hauts plateaux séparés par des sierras pouvant dépasser 2.000 m. Ces étendues peu propices à l'agriculture ont un couvert clairsemé de chênes verts particulièrement favorable à l'élevage, lequel a constitué la principale richesse de ces populations. Et qui a, par voie de conséquence, déterminé leur système social basé sur une hiérarchie de grands propriétaires de bétail et leur clientèle, ainsi que leur mode de vie : transhumance des troupeaux impliquant des échanges lointains matérialisés par des contrats juridiques et des « jetons d'hospitalité », l'organisation de marchés dans les oppida pour l'artisanat local (conserves de viande salée, laine d'ovins), etc.*

*Les oppida ont été créés suite à la fusion de plusieurs petits peuples. Ils ont succédé aux castros, sites fortifiés plus anciens (début du Bronze moyen, milieu du II<sup>e</sup> millénaire) dépassant rarement 1 ha et regroupant quelques centaines de personnes. Dans l'oppidum d'Ulaca, le plus grand (70 ha) on a trouvé, creusés dans le roc, un autel et un système de bains de vapeur, deux chambres dans lesquelles on entrait par une chatière, l'eau étant chauffée par des pierres rougies au feu. Bains rituels pour guerriers ?*

Après le déjeuner à Madrid, visite du vieux quartier autour de la Plaza Mayor (XVII<sup>e</sup> s.), vaste quadrilatère bordé de bâtiments semblables, crépis de pourpre, à



l'exception de l'un d'eux dont la façade centrale est ornée de fresques allégoriques.

À l'entrée du Musée archéologique national, en cours de restructuration, V. Kruta a rappelé les richesses du pays (or, argent), en particulier du royaume de Tartessos et de son roi Argantonios. Le musée offre une collection d'objets visant à donner une vision diachronique des richesses artistiques du pays. Pour la période qui nous intéresse, citons entre autres : deux stèles gravées d'Estrémadure (l'une, simple silhouette humaine, du III<sup>e</sup> millénaire ; l'autre, un guerrier armé, du I<sup>er</sup> millénaire), deux coupes en or dont le décor circulaire au repoussé illustrerait les calendriers solaire et lunaire (Bronze final), deux écuelles en céramique campaniforme dont le revers porte une partition quadripartite, six chandeliers en or (VIII<sup>e</sup> s.), le Monumento de Pozo Moro (VI<sup>e</sup> s.) dont les scènes figuratives illustreraient des mythes (mausolée ?), un oeuf d'autruche peint, un fourreau laténien avec une suspension modifiée selon l'usage celtibère et une paire de dragons gravés (mercenariat), une fibule au cavalier (insigne de la classe équestre), la Dame d'Elche (IV<sup>e</sup> s.)... et, plus avant dans le temps, des couronnes royales wisigothiques offertes à un sanctuaire et montées en luminaire.



fig. 2. - La « Dame d'Elche ». Sculpture en pierre du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. Photo P. Fouillet.

### SAMEDI 18 OCTOBRE – DÉPART POUR NUMANCE ET SORIA.

Attirés par les richesses du pays, les Romains n'ont pas tardé à tenter de s'en emparer, ce qu'ils ont fini par faire après deux défaites et une résistance acharnée des Celtibères : cent ans après, Cicéron parlait encore de « la guerre de feu ». Numance, la « terreur de l'Empire » toujours d'après Cicéron, a été le haut lieu de la résistance aux envahisseurs. L'*oppidum* est tombé aux mains de Scipion Emilien en 133 av. J.-C. à l'issue d'un siège d'un an et après le suicide collectif des habitants. La ville a été rasée puis reconstruite à la romaine, ce qui explique le peu de traces de la période antérieure.

Dominant le territoire environnant et la vallée du Duero, l'*oppidum* de Numance s'étendait sur environ 8 ha et abritait quelque 4.000 habitants. Il a probablement été créé dans le courant du III<sup>e</sup> s. Le bétail constituait la richesse de cette terre d'éleveurs-guerriers.

Après un petit film de présentation à l'accueil, la visite du site s'effectue en suivant un parcours fléché parmi les fouilles et les reconstitutions. À l'entrée se voit une accumulation de meules diverses indiquant évidemment l'utilisation de céréales. Deux maisons ont été reconstituées ; la première, romaine, a des murs en pierre et plusieurs pièces avec des objets d'époque : céramiques, amphores, etc. ; la seconde, plus petite, a des murs en pisé élevés sur une base en pierre et ses aménagements sont sommaires. Toits en chaume. Le portique d'une maison romaine a

encore des colonnes. Une zone recouverte indique de nouvelles fouilles.

Nous partons ensuite pour Soria ; déjeuner et promenade dans la vieille ville, petites rues piétonnières, façades de couleur, oriels<sup>1</sup>... Et visite du *Museo Numantino* où, outre des objets du Bronze (II<sup>e</sup> millénaire) dont un gobelet campaniforme et du matériel provenant de l'*oppidum* (armes, fibules, etc.), se trouve la fameuse céramique peinte de Numance. Datée des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C., cette céramique tournée, cuite en milieu oxydant qui lui donne une belle couleur rose orangé, est peinte, dans un camaïeu de marron, de scènes et de symboles. Citons le célèbre vase

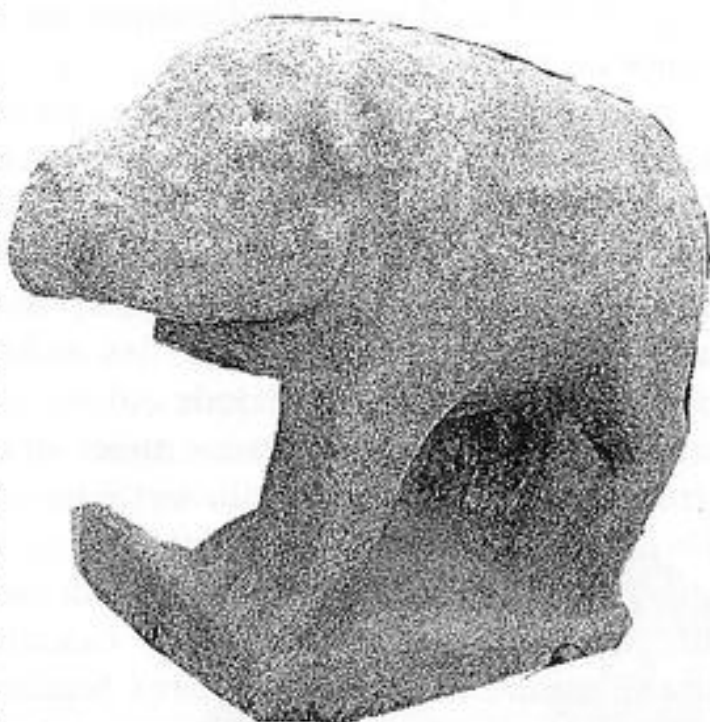


fig. 3. - L'un des nombreux verracos (statues de granit) parsemant le paysage autour d'Avila. Photo P. Fouillet.

aux deux toros, l'un noir et l'autre blanc, opposés et complémentaires, symbolisant l'alternance (jour/nuit, été/hiver, vie/mort...). Il aurait été vu par Picasso et l'aurait inspiré en particulier pour *Guernica*. Dans une coupe est dessinée une grue illustrant le principe ternaire (concept des trois grues, *Tarvos trigaranos*<sup>2</sup>). Vases, cruches, plats et coupes sont majoritairement décorés de symboles solaires : chevaux, svastikas, triscèles, etc.

### **DIMANCHE 19 OCTOBRE – DÉPART POUR TIERMES ET SÉGOVIE.**

Nous traversons de vastes plateaux plantés de chênes verts dont les glands nourrissent les porcs — détail déjà noté par Strabon — et ponctués de crêtes montagneuses sur lesquelles on remarque çà et là des éoliennes. Quelques étendues cultivées (céréales, tournesols) et de rares villages.

L'*oppidum* de Tiermes (de 1.500 à 2.000 habitants) était un lieu d'assemblées. Y participaient de grandes familles d'éleveurs liées par un système d'échange de bétail et d'équivalence juridique, pratiquant le clientélisme. Les assemblées ne se réunissaient que pour les décisions importantes (déclaration de guerre...), les litiges courants étant réglés par des magistrats. L'économie était basée sur l'élevage. La propriété communautaire des terres était bien adaptée aux besoins particuliers. Phénomène de la transhumance ; présence de faux pour la fenaison, celle de faucilles indiquant une culture céréalière.

La visite du site commence par celle du petit musée qui rassemble des objets recueillis dans les habitations et la nécropole. Puis elle se poursuit par un parcours « sportif » de deux heures dans un paysage grandiose dominé par l'*oppidum* littéralement sculpté dans une roche rouge foncé, probablement un grès sablonneux. Les fortifications partiellement reconstituées ponctuent dénivelés et passages problématiques.

contrebas de l'*oppidum*, et consistant en une série de gradins taillés dans le roc en une sorte de théâtre, face à une zone plane. À quelques centaines de mètres, un éperon à pic n'est pas sans évoquer une Roche Tarpéienne d'où auraient pu être précipités des condamnés face à l'assemblée... À côté, une porte a été taillée dans le roc. Des ornières indiquent le passage des chariots mais le dispositif, légèrement en chicane, laisse deviner l'intention défensive. Des chambres (pièces ? silos ?) ont été creusées derrière les gradins.

Plus avant, un autre aménagement étonnant est un aqueduc de plusieurs centaines de mètres, toujours taillé dans la roche. Habitats troglodytes, caves avec escaliers et aménagements divers se succèdent. Sur le plateau même ont été fouillées des constructions romaines.

Le parcours se termine près d'une chapelle du XII<sup>e</sup> s. dont la galerie comporte des chapiteaux ornés. À proximité se trouve un cimetière wisigothique (VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.).

Cette promenade sportive et fort venteuse nous a fait apprécier l'excellent déjeuner qui nous attendait à Ségovie (à 15h30...) : garbure suivie d'un succulent cochon de lait arrosé d'un vin délicieux. Réconfortés, nous avons ensuite visité Ségovie, ville piétonne, vieilles maisons aux façades jaunes et roses, porches « romans », oriels... et l'Alcazar qui se dresse à son



fig. 4. - Accès à l'une des portes de l'*oppidum* de Tiernes. Photo Pierre Fouillet.

extrémité, dominant un à-pic et les environs. Cette forteresse du XIV<sup>e</sup> s. devenue musée et minutieusement entretenue — un peu trop peut-être ? — est consacrée à la chose militaire : armements, pièces d'artillerie, cuirasses, etc. Dans la *sala de los Reyes* sont exposées des sculptures de bois des rois de Castille, de Léon et des Asturies ; la *sala del Cordon* est ornée d'une frise sculptée de la corde de St François. Ségovie compte dix-huit églises romanes, malheureusement fermées. L'entrée de la ville est marquée par l'aqueduc long de 812 m bâti par les Romains au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et utilisé jusqu'au XIX<sup>e</sup> s. Ses blocs de granit ont la particularité d'avoir été empilés à vif, sans mortier.

#### LUNDI 20 OCTOBRE – DÉPART POUR AVILA.

Avila (anc. *Ambula*) était un *oppidum* bâti sur la Meseta, région de castros depuis le Bronze moyen. C'est la plus haute ville d'Espagne (1.127 m) et elle possède les remparts médiévaux — avec 88 tours — les mieux préservés d'Europe. C'est

une région d'élevage car les gros blocs qui parsèment le sol le rendent impropre à la culture ; nous avons donc aperçu de nombreux troupeaux de moutons, ainsi que des *toros*.

Une des particularités du lieu est la présence de *verracos*. Ces statues grossières en granit, de porcs et de bovidés (des mâles seulement), parsèment le paysage jusqu'au Portugal, mais se trouvent aussi en ville. On pense qu'elles avaient une fonction de bornage, indiquant des limites des terres communautaires et peut-être les meilleurs pâturages. En ville elles pouvaient avoir une fonction protectrice. On en connaît environ 400 dont la moitié dans la province d'Avila. Un *verraco* a été trouvé sculpté dans le roc près d'une des portes d'Avila, confirmant ainsi l'occupation celtique de l'endroit et le fait que les fortifications successives se sont superposées les unes aux autres.

Ne pouvant voir le musée (fermeture hebdomadaire) nous avons visité la cathédrale-forteresse de transition romano-gothique et son très beau trésor : retables, primitifs, chasubles, un tableau du Greco, Vierges romanes, orfèvrerie, etc. Après le déjeuner, le groupe s'est dispersé afin de visiter la ville et de partir à la recherche des *verracos* signalés sur le plan de la ville.

La mémoire de Ste Thérèse d'Avila est toujours présente, du moins dans les magasins de souvenirs, et son monastère se dresse encore à quelque distance de la ville. Notre hôtel, situé en dehors d'Avila, portait le nom de *Los Cuatro Postes* (Les Quatre Colonnes) en référence à un petit monument situé à une centaine de mètres et composé d'une croix entourée de quatre colonnes. Renseignements pris, Ste Thérèse, lors d'un de ses déplacements, se serait arrêtée là pour secouer la poussière de ses chaussures. *Se non e vero...*

### **MARDI 21 OCTOBRE – DÉPART POUR MADRID ET RETOUR À PARIS.**

La journée à Madrid était libre et la plupart d'entre nous l'ont consacrée au musée du Prado. Un agréable soleil automnal nous a fait regretter de quitter un pays où les rues sont d'une propreté remarquable (pas de chiens...) et la circulation tranquille (pas de bicyclettes, peu de deux roues).

Nous sommes revenus enchantés de ce voyage dont le point fort a sans doute été le site de Tiermes, voyage qui nous a fait mieux connaître nos cousins celtibères dont nous sommes moins familiers que de nos ancêtres celtes — ou laténiens au sens large. Nos vifs remerciements vont au professeur Kruta dont les commentaires et patientes explications ont répondu à nos attentes. Merci aussi à Josette et Jean Pieuchot qui avaient préparé avec soin ce déplacement et dont l'absence a été regrettée par tous. Merci enfin à Jaroslava Josypyszyn grâce à qui tout s'est parfaitement passé.

### LA RÉDACTION

1. Les oriels, nous dit le *Petit Larousse*, sont des ouvrages vitrés, bâtis en surplomb sur des immeubles (sortes de *bow window*).
2. Des détails du vase « aux deux toros » et de la coupe « aux trois grues » ont été représentés dans notre bulletin n° 52, oct. nov. 2008, p.12.

## LES CELTES ET L'ÉCRITURE

I<sup>ÈRE</sup> JOURNÉE D'ÉTUDE, 22 JUIN 1997

94 pages, 21 x 29,5 cm., 17,50 € (+ 2,50€ frais d'envoi France)

*La parole et l'écriture*, Philippe Jouët. *Les légendes monétaires*, Brigitte Fischer. *Les premiers systèmes graphiques du breton*, G. Pennaod. *Le refus de l'écriture dans le monde indo-européen*, Jean Haudry. *Le contexte archéologique de l'écriture*, Venceslas Kruta. *Le déchiffrement des textes gaulois en cursive latine*, Pierre-Yves Lambert

## LE GÉNIE DES ARTISANS CELTES

LES ARTS DU FEU ET DU BOIS, TISSERANDS, POTIERS ET ORFÈVRES

II<sup>ÈME</sup> JOURNÉE D'ÉTUDE, 8 MAI 1999

100 pages, 21 x 29,5 cm, 20 € (+ 2,50€ frais d'envoi France)

*L'Artisanat du tissage et de la vannerie protohistoriques*, Jean-Jacques Charpy. *La Technologie du fer et les métallurgistes celtes au II<sup>e</sup> Âge du Fer*, Gérard Dieudonné. *La Céramique peinte, un témoignage méconnu du talent des artisans de la fin de la période gauloise*, Vincent Guichard. *L'Outillage des artisans gaulois à l'époque de La Tène*, Jean-Paul Guillaumet. *Travail et assemblage du bois dans le domaine circumalpin, de l'Age du Bronze à La Tène*, Daniel Pillonel. *Les Torques en or du second Age du Fer, Techniques et typologies*, Gérard Nicolini/Hélène Hautenuve.

## L'HÉRITAGE CELTIQUE DANS LE MOYEN-ÂGE EUROPÉEN

III<sup>ÈME</sup> JOURNÉE D'ÉTUDE, 24 MAI 2003

Publié par *Revue IRIS n°29*. 15 € (+2,50€ frais d'envoi France) = 17,50 €.

chèque à l'ordre de : Agent Comptable, Université Stendhal, Grenoble,

CRI - UFR de Lettres - BP 25 - 38040 GRENOBLE Cedex 9

*Des Mythes celtes au roman médiéval arthurien*, Philippe Walter. *L'Héritage celte dans l'hagiographie médiévale*, Bernard Robreau. *L'Irlande, les deux Bretagne et le «mari aux deux femmes»*, Jean Batany. *Souverains, guerriers et corvidés : Mythes antiques et légendes médiévales*, François Delpech. *Mélusine, ses sœurs et les déesses-mères celtes*, J.-J. Vincensini.

LE FER À CHEVAL À L'ÉPOQUE CELTIQUE. DES ORIGINES DE LA DOMESTICATION DU CHEVAL AU RÔLE DU CHEVAL DANS L'ANTIQUITÉ.

NUMÉRO SPÉCIAL. HORS SÉRIE SEPTEMBRE-OCTOBRE 2005.

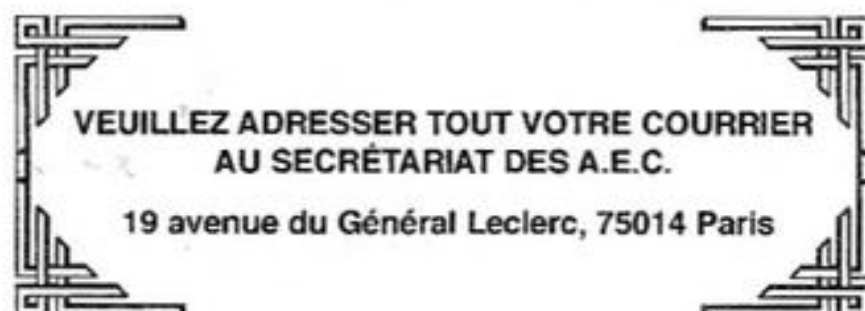
Gérôme Pieuchot-Ravisy, chef d'escadrons.

130 p, 21 x 29,5, 16,50 € (+ 2,50€ frais d'envoi France).

## NOS BULLETINS DE LIAISON PÉRIODIQUES

N° 1 à 5, 1992/1993 (épuisés)

N° 6 (1994) à 53 (2009) : 3 € + 2,50 € port (compris à partir de 5 N°).



stefan ZIMMER (Hrsg.), *Die Kelten, Mythos und Wirklichkeit*, Stuttgart, Konrad Theiss, 2004 ; Lizenzausgabe für die Wissenschaftliche Buchgesellschaft. Les diverses contributions réunies dans ce volume recouvrent la majeure partie du domaine des études celtiques :

Bernard KREMER, *Les Celtes dans l'Antiquité classique* (pp. 12-27), réunit les principaux témoignages antiques, textes et documents figurés, sur les Celtes, depuis Hérodote : témoignages d'historiens sur les incursions gauloises en Italie et sur les Celtibères, sur les contacts initialement cordiaux des Gaulois avec la Macédoine, puis leurs incursions en Grèce où, après avoir été refoulés, ils sont recrutés comme mercenaires ; ils le sont également en Anatolie : les Galates ; témoignages sur la conquête par les Romains du sud-est de la Gaule et constitution de la Narbonnaise, puis conquête du reste de la Gaule par Jules César, qui en a fait le récit dans sa *Guerre des Gaules*, notre source principale sur la société gauloise de l'époque. Une autre source est le philosophe grec Poseidonios, surtout à travers ceux qui s'en sont inspiré.

Norbert BAUM, *Les Celtes considérés du point de vue archéologique* (pp. 28-56) se limite au domaine central et originel, celui de la culture de Hallstatt (premier âge du fer) suivie par celle de La Tène (deuxième âge du fer). L'une (en partie) et l'autre (dans sa totalité) sont attribuables aux Celtes en raison du témoignage des auteurs gréco-romains et des données linguistiques, mais il n'est pas possible de remonter plus haut que la période finale de Hallstatt, l'époque des « princes », dont il cite quelques exemples : la sépulture de Magdalenberg, celle du Hochdorf, la résidence princière Heuneberg, celle de la Princesse de Vix, et, à l'époque laténienne ancienne, le Glauberg. Les sépultures princières disparaissent ensuite. Les vestiges laissés par le reste de la population donnent des indications sur l'agriculture, l'élevage et sur la sépulture (par inhumation ou par incinération), mais très peu sur la religion (les dépôts d'offrandes). D'importants changements interviennent à la période moyenne de La Tène dans l'art et dans le mode de sépulture, parallèlement à un refroidissement du climat qui peut être la cause des incursions gauloises en Italie. C'est alors que se fixe le « style laténien » dont l'auteur donne quelques exemples. A la période finale apparaissent les oppida, places fortes qui étaient aussi des métropoles économiques et commerciales dans lesquelles l'usage de la monnaie est attesté. Bernhard MAIER, *La religion des Celtes* (pp. 57-67) souligne l'incertitude des sources, liée à l'interdiction de l'emploi de l'écriture en ce domaine. Peuvent être considérés comme données assurées : une indication cosmologique et eschatologique de Strabon, la crainte de la chute du ciel sur la terre, confirmée par un passage de la Razzia des vaches de Cooley et un du récit gallois Cullwch et Qwen ; l'existence d'un séjour souterrain des Esprits, les síde irlandais, l'annwfn gallois ; l'orientation spatiale et sa signification ; la division du temps (grâce au Calendrier de Coligny) ; les pratiques funéraires qui montrent que la vie dans l'au-delà prolonge la vie en ce monde ; l'attestation de quelques qualificatifs divins, de couples dieu déesse, de triades divines, mais l'existence d'un panthéon celtique commune est improbable ; celle de sacrifices, notamment de sacrifices humains, et de lieux de culte, mais non de temples ; celle d'une classe sacerdotale de Druides qui, selon César, distingue les Gaulois des Germains.

Michael RICHTER, *Esquisse de l'histoire des pays de langue celtique depuis le moyen âge* (pp. 68-82), présente successivement l'Irlande (les origines, la christianisation, les incursions des Vikings, l'implantation des Anglais, aboutissant à une colonisation à la suite de la constitution de l'Église anglicane, la partition et l'indépendance) ; l'Écosse (les Pictes, les Scotti venus d'Irlande vers 500, la christianisation, les incursions des Vikings, la constitution d'un royaume, l'union avec l'Angleterre avec la dynastie des Stuarts) ; le Pays de Galles (le départ des Romains, l'arrivée des Angles, Saxons et Jutes, le regroupement de la population celtique à l'ouest et la constitution du

Pays de Galles ; après la Conquête, les infiltrations anglo-normandes et le rattachement à l'Angleterre) ; la Bretagne (l'immigration à partir de la Grande Bretagne au Ve siècle, la christianisation, la constitution d'un royaume, devenu duché après le rattachement à la France)

Stefan ZIMMER, *Les langues celtiques* (pp. 83-121) rappelle les trois changements phonétiques qui caractérisent le groupe celtique à l'intérieur de l'ensemble indo-européen : gw > b, >, chute de p et passe en revue les langues celtiques continentales de l'Antiquité (gaulois, celtibère, lépontique, aujourd'hui considéré comme une forme du gaulois, galate, celte d'Allemagne, connu uniquement par la toponymie), et les langues celtiques insulaires dont certaines sont encore vivantes et qui se répartissent en langues gaéliques (irlandais, gaélique d'Écosse, Manx) et brittoniques (gallois, brittonique du Cumberland, cornique, breton). Le picte peut être une langue brittonique ou l'une des langues préceltiques auxquelles sont attribuables certains traits typologiques du celtique insulaire, qui rappellent le berbère, ce qui suggère des liens anciens avec l'Afrique du nord.

Doris EDEL, *La littérature celtique* (pp. 122-160), Il étudie successivement la littérature irlandaise depuis les cycles légendaires anciens (cycle d'Ulster, centré sur la Razzia des vaches de Cooley), cycle de Finn et de ses fianna, cycle des rois, cycle mythologique), les traductions d'œuvres de l'Antiquité classique (dès le Xe siècle), la poésie, jusqu'aux débuts de la littérature moderne, avec l'Histoire d'Irlande de Geoffrey Keating (1634) ; la littérature gaélique d'Écosse dont le représentant le plus célèbre est l'Ossian (1760-1763) de James Macpherson ; la littérature brittonique, plus tardive et moins variée que la littérature irlandaise : poésie (depuis *Talesin*), récits en prose (dont beaucoup sont des traductions), les « Quatre branches du Mabinogi », deux fragments, les cinq récits arthuriens ; la littérature bretonne qui apparaît au XV<sup>e</sup> s. avec des traductions ou adaptations d'œuvres françaises et renaît au XIX<sup>e</sup> s. avec un recueil de poésies bretonnes, le *Barzaz Breiz* (1838) de Hersart de Villemarqué.

Stefan ZIMMER, *Le droit celtique* (pp. 161-170), eu égard au petit nombre de données sur le droit gaulois et à la forte influence latine (et ecclésiastique) sur les textes juridiques gallois, centre son exposé sur le droit irlandais dont il souligne l'archaïsme et dans lequel il relève des traits hérités, notamment le « jeûne du créancier ».

Gisbert HEMPRICH, *La survie* (pp. 187-201), souligne le contraste entre le déclin historique des nations celtiques et l'engouement pour le passé celtique au XVIII<sup>e</sup> s. avec la poésie ossianique de James Macpherson puis, au XIX<sup>e</sup>, avec le *Barzaz Breiz* de Herart de Villemarqué (qui, contrairement au précédent, s'est révélé fondé sur un relevé authentique) et les *Carmina Gadelica* écossais d'Alexander Carmichael. Il rattache à cette tendance l'indépendantisme irlandais, dont la harpe celtique est devenue l'emblème. Une autre conséquence est la tentative de faire renaître les langues en voie de disparition ou même disparues, comme le cornique. Il termine en rappelant l'influence qu'a exercé l'ésotérisme sur la celtomanie.

Comme l'indique l'éditeur dans son introduction, consacrée par ailleurs à justifier la notion de « celtique », tant pour l'archéologie que pour la linguistique, cette synthèse qui réunit les contributions de divers spécialistes des sciences historiques (préhistoire, histoire ancienne, histoire médiévale) et philologiques n'a pas de précédent. Nul doute qu'elle rende de grands services à tous ceux qui s'intéressent au monde celtique, compris aux spécialistes qui en apprécieront l'étendue et la sûreté de l'information, la fiabilité et la prudence. Car conformément au sous-titre « mythe et réalité », les auteurs se gardent des hypothèses et des extrapolations, s'abstenant même de manifester de la sympathie pour leur sujet. L'éditeur se félicite même dans sa préface de ce qu'on ne puisse lui prêter l'intention de célébrer la mémoire de ses ancêtres et d'en vanter l'héritage !

# Amis des Études Celtiques

*Association régie par la loi de 1901*

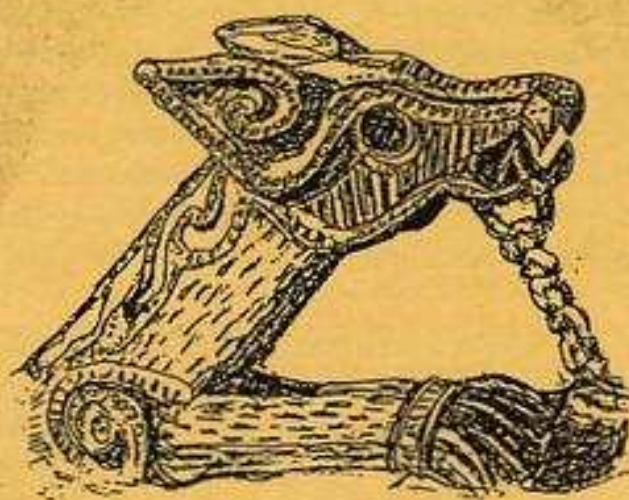
Siège social : Sorbonne, École pratique des Hautes Études  
IV<sup>ème</sup> Section - Sciences historiques et philologiques

Secrétariat : 19 avenue du Général Leclerc, 75014 Paris F

☎ 01 43 21 42 77

I.S.S.N. 1270 - 8291

Rédacteur en chef. Responsable du bulletin  
Josette Pieuchot- Billar dey



Détail d'un vase de Basse- Yutz (Moselle)  
*British Museum, Londres. Dessin : Jean Pieuchot*